SAINT-MIHIEL > Aire / Pays de Madine

Saint-Mihiel

Le vote du budget aura lieu mercredi

Rendu obligatoire dans les communes de plus de 3.500 habitants, le Débat d'orientation budgétaire (DOB) constitue la première étape dans le cycle budgétaire annuel de la collectivité. Ce débat permet d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur ville et de présenter les orientations envisagées pour l'élaboration du budget primitif. Le 18 avril dernier, lors de la réunion du conseil municipal, Xavier Cochet, maire de la ville a lancé le débat. non sans avoir évoqué le contexte local, notamment la forte baisse de la population. En effet, y compris la population carcérale qui a dépassé les 300 personnes, Saint-Mihiel ne compte plus aujourd'hui que 4.400 habitants. A cela s'ajoutent un contexte économique fragile (plan social chez Huntsman), et des impôts oppressants qui incitent au départ des habitants. C'est pourquoi, dans ce débat d'orientation budgétaire, Xavier Cochet a privilégié la baisse de la fiscalité locale. Selon le rapport présenté par le maire de Saint-Mihiel, le revenu moven des Sammiellois serait de 33 % inférieur aux revenus des habitants des communes périphériques de la Codecom. « Le Débat d'orientation budgétaire est le premier de notre équipe, il répond à un double défi : celui de maîtriser l'endettement et de le réduire tout en réalisant des investissements nécessaires à l'avenir de Saint-Mihiel ». a lancé Xavier Cochet. Sur le budget qui sera présenté le mercredi 30 avril, à 20 h.



■ La population carcérale représente presque 10 % de la population de Saint-Mihiel. Photo D. WAMBACH

en salle de mairie, pourrait figurer la création d'une maison des associations, la mise en place d'un animateur de rue qui serait fédérateur du lien social, la réhabilitation du pôle sportif des Avrils et celle du mar-

ché couvert. Au chapitre des économies, la police municipale pourrait être remise en cause.